

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Vous êtes conviés à la Cérémonie Commémorative de LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

10h45: Rassemblement au Monument aux Morts

(Square des Anciens Combattants)

11h15 : Dépôt de gerbes - Discours commémoratifs

et lecture par les enfants Souvenirs et verre de l'Amitié



URBANISME

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT



Pour simplifier vos démarches d'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a ouvert, depuis le 1er février 2023, **le Guichet unique de l'habitat.**

Vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés pour tout projet de rénovation énergétique, adaptation dans le cadre d'un maintien à domicile (personnes âgées ou situation de handicap), rénovation complète de logement très dégradé, travaux avant une mise en location, etc...

Le Guichet unique de l'habitat est ouvert à tous les habitants du territoire, qu'ils soient propriétaires, bailleurs, locataires ou même constitués en syndicats de copropriété.

Contactez le Guichet unique de l'habitat par téléphone ou directement au siège de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral au 02 49 58 00 08.

<u>Rappel</u>: Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (déclarations préalables et permis de construire) en ligne sur https://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique/login/particulier

GÉRER SES BIENS IMMOBILIERS

Depuis janvier 2023, <u>tous les propriétaires de locaux</u> <u>d'habitation</u> doivent indiquer à l'administration fiscale à quel titre ils l'occupent (habitation principale, secondaire ou locatif), en se rendant sur le site <u>impots.gouv.fr</u> rubrique « **Gérer mes biens immobiliers** »

Si vous n'occupez pas vous-même le logement, vous devez indiquer l'identité des occupants ainsi que la période d'occupation et le montant du loyer. Cette obligation s'applique à tous les propriétaires, que vous soyez particuliers ou professionnels.

En 2023, une déclaration doit impérativement être effectuée pour tous les locaux d'habitation, et ce <u>au</u> <u>plus tard le 30 juin</u>. Par la suite, cette déclaration ne sera obligatoire qu'en cas de changement de la situation d'occupation du bien.

DÉCLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?

Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue. Le document est téléchargeable sur le site du gouvernement : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978

Pour toute déclaration d'urbanisme déposée <u>après le 1er Septembre 2022</u>, vous devez également effectuer une déclaration auprès **des impôts** en vous rendant sur le site <u>www.impôts.gouv.fr</u> rubrique « **Gérer mes bien immobiliers** »



LOTISSEMENT « LE VALLON DE LA CHARBONNIERE »

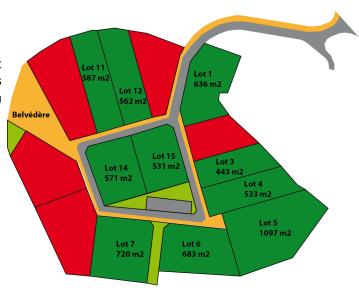
Ce sont désormais 5 maisons qui sont sorties de terre. Il reste 10 parcelles de 443 à 1097 m² disponibles (43 €/m²)

Environnement et cadre de vie remarquables!

Calme et proximité avec les bassins d'emploi de Sainte-Hermine et de Chantonnay, un axe routier majeur avec la RD137 et un accès rapide à l'A83 et les sites touristiques : la côte vendéenne, le Puy du Fou, Le marais Poitevin, La Rochelle...

Des équipements publiques attenants avec les deux écoles, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le complexe sportif avec son city stade et son terrain de tennis, sans oublier les très beaux paysages de la vallée du Lay!

N'hésitez pas à en parler autour de vous! Nous Réorthais, sommes les meilleurs ambassadeurs de notre commune!



AGENCE POSTALE

L'Agence Postale Communale à Féole est un des derniers services communaux de proximité à préserver.

Courriers, timbres, recommandés, colis, banque postale, téléassistance... L'offre de services de l'agence postale est à 2 pas de chez vous.

Rose-Marie LEVESQUE, agent communal et gérante de l'agence postale communale depuis 2001, reste à votre écoute pour vous conseiller et vous renseigner.

L'agence « relookée » en 2021, dispose des derniers équipements fournis par LA POSTE.

> **HORAIRE D'OUVERTURE:** Mardi de 9 h à 11 h 15 Jeudi de 9 h à 11 h 15 Samedi de 9 h 30 à 12 h 30



Téléphone : 02 51 27 81 70



PORTES OUVERTES DES ÉCOLES

Les Écoles de la Réorthe organisent leurs portes ouvertes au sein de leurs établissements

A VOS AGENDAS:

École publique élémentaire des « Deux Lays »

Vendredi 9 juin - 17h à 19h (La Réorthe)

École publique maternelle « Les Minots » Vendredi 5 mai - 17h à 19h (St Juire)

École privée « Jeanne d'Arc »

Vendredi 26 mai - 17h30 à 20h (La Réorthe)

ENFANCE

INSCRIPTIONS

Accueil Périscolaire, Restaurant et Transport scolaire

Pour la rentrée 2023-2024, pensez aux inscriptions pour le transport scolaire en allant sur le site ALEOP:

https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr à compter du 7 juin jusqu'au 18 juillet 2023.

Pour le périscolaire et le restaurant scolaire, faites vos inscriptions via le portail INNO Enfance (le compte communal pour le périscolaire et le compte intercommunal pour la restauration).



NOS PROS

ABONDANCE DES SENS - Florence LAURENT



AK SERVICES - Kévin RODRIGUES

Tous types de petits travaux



ERRATUM:

Dans le bulletin annuel 2023 quelques erreurs ont été relevées, nous nous en excusons et apportons les corrections ci-dessous



OFF ROAD TECNOLOGY

(Magasin physique à la Réorthe)
02 51 97 80 94 / 07 84 33 36 49
contact@offroadtechnology.fr
83 rue des Roullières 85210 LA RÉORTHE

Entreprise spécialisée dans le sport automobile depuis plus de 20 ans. Conception et fabrication de véhicules de compétition 2 et 4 roues motrices en off-road, SSV et auto-cross. Importateur et distributeur de pièces mécaniques réservées à la compétition auprès de clients particuliers et professionnels.

Site marchand : www.offroadtechnology.fr

Off Road Technology / ORT Fox Factory

Offroadtechnology /ortfoxfactory

VENTE DE COLIS VIANDE SALERS BIO Mathieu CAREIL 06 26 39 03 06

mathieucareil@orange.fr La Rallière 85210 LA RÉORTHE

ASSISTANTE MATERNELLE

Aurélie BRIENS 06 76 29 80 53 24 Route du Champs des Fiefs 85210 LA RÉORTHE

ÉTAT CIVIL

CARTES D'IDENTITES ET PASSEPORTS

Pour vos cartes d'identités et passeports, vous pouvez désormais obtenir un rendez-vous auprès de la Mairie de Sainte-Hermine en vous rendant sur le site:

www.sainte-hermine.fr

Avant de prendre rendez-vous, vous devez effectuer votre pré-demande sur le site http://ants.gouv.fr

(N'hésitez pas à y aller fréquemment pour vérifier les créneaux disponibles au cas où il y aurait des désistements)

RECENSEMENT DES JEUNES

A partir de 16 ans, filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement militaire. Il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après cette journée, une attestation de participation à la JDC vous est délivrée. Elle vous permet d'accéder aux examens et concours d'Etat comme le CAP, le BAC, le permis de conduire mais aussi de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Comment se recenser?

Rien de plus simple, l'adolescent doit se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

PRÉVENTION CAMBRIOLAGE SÉNIORS

La Gendarmerie recommande aux personnes seules et/ou vulnérables d'être particulièrement vigilantes.

Les 5 règles d'or pour les Séniors :

- 1 Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- 2 Je ferme toujours ma porte à clef
- 3 Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent en espèce
- 4 Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 Au moindre doute, je **compose le 17** pour alerter Les services de Gendarmerie

NOUVEAU DÉFIBRILATEUR SUR VOTRE COMMUNE

Un **défibrillateur** a été installé **au stade** sous le auvent des sanitaires.



Cet emplacement a été retenu au vu des activités sportives, scolaires et autres évènements importants qui s'y

La Commune compte désormais 3 défibrillateurs sur son territoire : Un à la **Mairie**, un à la **salle Clemenceau** et un au **stade.**

Un temps de formation pour sa bonne utilisation est proposé aux associations le 2 juin prochain.

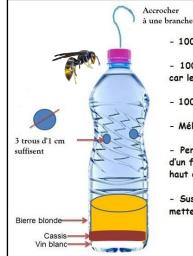
INFORMATIONS DIVERSES

RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

FRELONS ASIATIQUES

Pour piéger les reines, c'est maintenant!





- 100 ml de bière blonde

- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.



PHARMACIE DE GARDE 32.37

VOTRE DENTISTE OU
DU LUNDI AU VENDREDI:
02.85.29.18.50
DIMANCHE - JOURS FÉRIÉS:
02.51.46.28.83

EVÉNEMENTS ESPACES NATURELS SENSIBLES - POËLE FEU

Le Département de la Vendée organise des sorties nature sur ses Espaces Naturels Sensibles Réservation indispensable sur www.sitesnaturels.vendee.fr ou au 02 51 67 60 60

Construction flottante avec la nature

Il était un petit navire... Laissez voguer votre créativité et votre ingéniosité! Construisez, à partir d'éléments naturels, des petits jouets flottants à faire naviguez sur l'eau! N'oubliez pas d'emmener un petit couteau ou un sécateur.

Samedi 10 juin 2023 de 14h30 à 16h30 Gratuit - Tout public – atelier en famille

Elégantes odonates des rives du Lay



Une balade estivale sur les rives de Lay à la rencontre des libellules et demoiselles. Capturez les imagos en vol au ras de l'eau...de belles rencontres à vivre en famille.

Samedi 1er juillet 2023 de 14h à 16h Gratuit - Tout public

NETTOYAGE DE PRINTEMPS AUX LAVOIRS

Le **25 février**, le week-end du Mardi Gras pour rappeler la coutume Réorthaise, les lavoirs du Bourg et du Pléna ont reçu la visite d'un groupe de Réorthais bien motivés pour leur offrir un bon nettoyage. Le lavoir du Bourg débroussaillé en 2021 s'est offert une coupe d'entretien. Pour le Pléna, la tâche fut plus conséquente! Les ronces avaient pris racine depuis longtemps. Faux, faucilles et tronçonneuses ont mis du cœur à l'ouvrage pour dévoiler ce joli patrimoine.

A découvrir lors de vos prochaines balades ! Merci à Jean, Sabrina, Pascal, Tristan, Kévin, Basile, Jérôme, Julien, Christophe et au verre de l'amitié!



5 mai	Portes ouvertes - École publique « Les Minots », Saint-Juire-Champgillon de 17h00 à 19h00
8 mai	Commémoration Victoire 1945, Square des Anciens Combattants
13 mai	Concours de pêche à la truite - APE La Marelle, Étang de Féole
26 mai	Portes ouvertes - École privée « Jeanne D'Arc », La Réorthe de 17h30 à 20h00
27 mai	Concours de pêche à la truite - Société de Chasse, Étang de Bataillé Saint-Juire-Champgillon
9 juin	Portes ouvertes - École publique « Les Deux Lays », La Réorthe de 17h30 à 20h00
24 juin	Kermesse de l'École Jeanne d'Arc, Stade municipal
30 juin	Fête des prix - APE La Marelle, Ecole des Minots - Saint-Juire-Champgillon
27 mai 9 juin 24 juin	Concours de pêche à la truite - Société de Chasse, Étang de Bataillé Saint-Juire-Champgillon Portes ouvertes - École publique « Les Deux Lays », La Réorthe de 17h30 à 20h00 Kermesse de l'École Jeanne d'Arc, Stade municipal